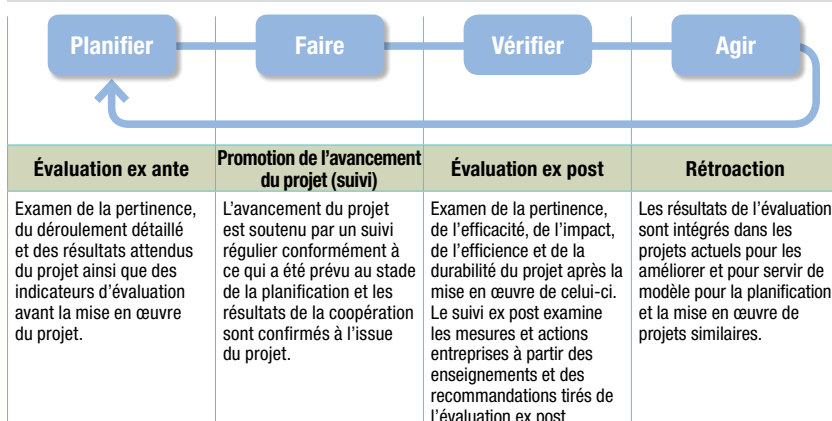


# Évaluation des opérations

La JICA utilise le cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir (PFVA) pour procéder à l'évaluation de tous les projets et programmes, notamment de coopération technique, de prêts ou de dons. La JICA se sert d'un cadre d'évaluation et de suivi commun qui couvre les stades précédant et suivant l'exécution, l'exécution et la rétroaction, tout en intégrant les caractéristiques de chaque instrument d'aide, telles que la durée de l'aide et le délai prévu pour obtenir les résultats escomptés.

En conduisant une évaluation tout au long du cycle PFVA, la JICA entend améliorer les résultats de développement de ses opérations.

## Le cycle PFVA



## ● Caractéristiques des évaluations de la JICA

### 1. Les différentes étapes de l'évaluation du cycle PFVA

[ → voir la figure ci-dessus ]

### 2. Des méthodologies et des critères cohérents pour les trois instruments d'aide

La JICA s'efforce de réaliser des évaluations et d'utiliser les résultats en se basant sur un cadre cohérent et une méthode d'évaluation standard, tout en prenant en considération les caractéristiques de chaque instrument d'aide.

Par exemple, la JICA conduit le suivi et l'évaluation selon le cycle PFVA, conformément aux critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en tant que critères internationaux d'évaluation de l'APD. Les résultats des évaluations sont publiés selon un système de notation établi par la JICA.

#### Perspectives d'évaluation utilisant les critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pertinence</b> | Mesure dans laquelle l'activité d'aide correspond aux priorités et aux politiques du groupe cible, du bénéficiaire et du bailleur de fonds. Est-ce que l'objectif des activités d'aide correspond aux besoins des bénéficiaires ? Est-ce que les activités et les extrants du programme correspondent à l'objectif global et ont-ils participé à la réalisation des objectifs spécifiques ? |
| <b>Efficacité</b> | Mesure dans laquelle les objectifs du programme ou projet ont été atteints.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Impact</b>     | Effets positifs et négatifs du projet. Cela comprend les effets directs et indirects ainsi que les effets intentionnels ou non intentionnels.                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Efficience</b> | Mesure les extrants en fonction des intrants pour déterminer si les ressources sont converties en résultats de façon économe.                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Durabilité</b> | Mesure si les avantages du projet sont susceptibles de se poursuivre après son achèvement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

### 3. Analyse globale et intersectorielle à travers l'évaluation thématique

La JICA conduit des évaluations thématiques en sélectionnant certains critères tels que la région, le secteur et les modalités de l'aide. Les évaluations des projets relevant de la même catégorie sont ensuite analysées et examinées de manière exhaustive.

Le processus comprend l'identification de certaines tendances ou de certains problèmes, regroupés sous un même thème, ainsi qu'une analyse complète où plusieurs projets sont comparés pour faire apparaître les caractéristiques et les bonnes pratiques pour le thème en question. Les évaluations thématiques ont pour objectif de fournir des recommandations et des enseignements liés à chaque thème. Elles sont également conduites dans une perspective de développement des méthodes d'évaluation, notamment de nouveaux modes d'évaluation des programmes de coopération.

### 4. Garantir l'objectivité et la transparence

La JICA réalise des évaluations externes dans le cadre des évaluations ex post qui nécessitent une vérification objective des résultats de l'exécution des projets. Une tierce partie assure l'évaluation lorsque les projets dépassent une certaine taille. Par ailleurs, les résultats des évaluations ex post sont mis en ligne sur le site internet de la JICA afin de garantir leur transparence.

Enfin, afin d'intégrer les points de vue de tierces parties dans les évaluations, des conseils sur le cadre, la structure et les méthodes de l'évaluation sont fournis par le Comité consultatif sur les évaluations, constitué d'experts extérieurs à la JICA.

### 5. Utilisation des résultats d'évaluation, maintien et amélioration de la qualité

L'objectif des évaluations de projets de la JICA comprend l'amélioration de la qualité des phases « Planifier » et « Faire » du cycle PFVA en utilisant les résultats d'évaluation de la phase « Agir », ce que l'on appelle aussi « rétroaction ». Pour y parvenir, la JICA travaille constamment à maintenir et améliorer la qualité de ses évaluations.

La JICA utilise les recommandations, les enseignements, ainsi que les analyses et les évaluations globales des évaluations thématiques pour établir ses stratégies de coopération, notamment pour les programmes de coopération et les lignes directrices thématiques de la JICA.

La JICA transmet les résultats des évaluations au gouvernement partenaire afin de permettre leur intégration dans les projets, les programmes et les politiques en amont telles que les politiques de développement de ces gouvernements.